Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	28-8293-4	**Numéro de la version :**	5.01
Date de parution :	2026/06/04	**Remplace la version datée de :**	2025/08/11

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Pâte ignifuge 2131 Scotchcast(MC) 3M(MC) -(Parties A et B)

Numéros d'identification de produit

80-6114-6812-7	80-6114-6813-5	80-6114-6814-3	80-6114-6815-0	80-6114-6816-8
80-6114-6817-6	80-6114-6818-4	80-6114-6819-2	80-6114-6820-0	80-6114-6821-8
80-6114-6822-6	80-6114-6823-4	80-6114-6824-2	80-6114-6825-9	80-6114-6826-7
80-6114-6874-7	80-6114-6875-4	80-6114-6876-2	80-6116-0620-5	80-6116-0621-3
80-6116-1277-3	DE-2729-1257-2	HB-0042-5141-7	HB-0042-5142-5	HB-0046-2251-8
HB-0046-3204-6	JE-4100-2569-4	KE-2351-0891-4	KE-2351-0892-2	KE-2351-0893-0

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisations recommandées

résine électrique.

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des marchés des produits électriques
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Courriel :

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des FDS des composants de ce produit sont:

28-7666-2, 28-7650-6

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la

publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	28-7666-2	**Numéro de la version :**	6.01
Date de parution :	2026/06/04	**Remplace la version datée de :**	2025/08/11

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Résine ignifuge 2131 Scotchcast(MC) 3M(MC) (Partie B)

Numéros d'identification de produit

80-6114-6841-6 80-6116-1288-0

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Électrique

Utilisation spécifique

Partie B de deux résine électrique partie

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des marchés des produits électriques
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Carcinogénicité : Catégorie 2.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2.

2.2. Éléments d'étiquette

Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Corrosion |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves. Susceptible de provoquer le cancer.

Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée : système respiratoire

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs. Porter une protection des voies respiratoires, une protection des yeux et une protection du visage (voir la section 8 de la FDS).

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

4% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue.
12% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité cutanée aiguë.
88% du mélange consiste en des ingrédients de toxicité par inhalation aiguë inconnue.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
HOMOPOLYMÈRE	69102-90-5	20 - 30	Homopolymere de 1,3-butadiene a terminaisons hydroxyles
Bis(pentabromophényl)éthane	84852-53-9	22 - 25	Benzène, 1,1 '- (1,2-éthanediyl) bis [2,3,4,5,6-pentabromo-
PHTALATE DE	85507-79-5	10 - 20	Phtalate de diundécycle, ramifié et linéaire

DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE			
HUILE DE RICIN	8001-79-4	1 - 10	HUILE DE RICIN
SILICATE D'ALUMINIUM, DE POTASSIUM ET DE SODIUM	12736-96-8	1 - 10	ACIDE SILICIQUE, SEL D'ALUMINIUM, DE POTASSIUM ET DE SODIUM
PENTOXYDE D'ANTIMOINE	1314-60-9	5 - 10	Pentoxyde de diantimoine
N,N-DI(2-HYDROXYPROPYL)ANILINE	3077-13-2	5 - 10 Secret Fabrication *	1,1'-Phényliminodipropan-2-ol
POLYPROPYLENE GLYCOL	25322-69-4	5 - 10	POLYPROPYLENE-GLYCOL
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	25265-71-8	3 - 6	Oxydipropanol
Noir de Carbone	1333-86-4	<= 2	Noir de carbone
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)-SILANAMINE ET DE LA SILICE	68909-20-6	<= 1	Bis(triméthylsilyl)amine, produits d'hydrolyse avec la silice
TRIETHYLENEDIAMINE	280-57-9	<= 1	Quinuclidine

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n’a pas été divulguée puisqu’il s’agir d’un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial

Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés

Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution
Oxydes d'antimoine	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conserver le récipient bien fermé. Garder au frais. Entreposer à l'écart de la chaleur; Stocker dans un endroit sec. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
POLYPROPYLENE GLYCOL	25322-69-4	AIHA	MPT (aérosol): 10mg/3	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie
Utiliser avec une ventilation extractive appropriée au niveau du poste de travail. Assurer une ventilation extractive appropriée sur les récipients ouverts.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains
Pas de gants de protection chimique sont requises.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Noir
Odeur	Piquant Glycol
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*

Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	> 143,3 ºC
Point d'éclair :	> 143,3 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	< 27 psia [@ 131 ºF]
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	*Pas de données disponibles*
Densité relative	1,29 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	4 264 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	12,9 g/l
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et

symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue.

Ingestion :
Peut être nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
Produit général	Inhalation-poussières / brouillard(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé ETA>12,5 mg/l
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >2 000 - =5 000 mg/kg
HOMOPOLYMÈRE	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
HOMOPOLYMÈRE	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bis(pentabromophényl)éthane	Dermale	Lapin	LC50 > 2 000 mg/kg
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	Ingestion	Composa	LD50 > 15 800 mg/kg

		nts similaires	
POLYPROPYLENE GLYCOL	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
POLYPROPYLENE GLYCOL	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
PENTOXYDE D'ANTIMOINE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PENTOXYDE D'ANTIMOINE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Composants similaires	LC50 > 5,4 mg/l
PENTOXYDE D'ANTIMOINE	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
N,N-DI(2-HYDROXYPROPYL)ANILINE	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
N,N-DI(2-HYDROXYPROPYL)ANILINE	Ingestion	Rat	LD50 3 800 mg/kg
HUILE DE RICIN	Dermale		LD50 estimée à> 5 000
HUILE DE RICIN	Ingestion		LD50 estimée à> 5 000
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 010 mg/kg
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 2,34 mg/l
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 010 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
TRIETHYLENEDIAMINE	Dermale	Lapin	LD50 > 3 200 mg/kg
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)- SILANAMINE ET DE LA SILICE	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
TRIETHYLENEDIAMINE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 5,05 mg/l
TRIETHYLENEDIAMINE	Ingestion	Rat	LD50 1 870 mg/kg
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)- SILANAMINE ET DE LA SILICE	Dermale	Risques pour la santé similaires	LD50 estimée à> 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	**Espèces**	**Valeur**
Bis(pentabromophényl)éthane	Lapin	Aucune irritation significative
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	Composants similaires	Aucune irritation significative
POLYPROPYLENE GLYCOL	Pas disponible	Aucune irritation significative
PENTOXYDE D'ANTIMOINE	Lapin	Aucune irritation significative
N,N-DI(2-HYDROXYPROPYL)ANILINE	Jugement professionnel	Irritation minimale.
HUILE DE RICIN	Humain	Irritation minimale.
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)- SILANAMINE ET DE LA SILICE	Lapin	Aucune irritation significative
TRIETHYLENEDIAMINE	Lapin	irritant légère

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Bis(pentabromophényl)éthane	Lapin	Aucune irritation significative
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	Composants similaires	irritant légère
POLYPROPYLENE GLYCOL	Pas disponible	irritant légère
PENTOXYDE D'ANTIMOINE	Composants similaires	irritant légère
N,N-DI(2-HYDROXYPROPYL)ANILINE	Jugement professionnel	Corrosif
HUILE DE RICIN	Lapin	irritant légère
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Lapin	Aucune irritation significative
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)- SILANAMINE ET DE LA SILICE	Lapin	Aucune irritation significative
TRIETHYLENEDIAMINE	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Bis(pentabromophényl)éthane	Cochon d'Inde	Non classifié
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	Composants similaires	Non classifié
POLYPROPYLENE GLYCOL	Hommet animal	Non classifié
PENTOXYDE D'ANTIMOINE	Mouris	Non classifié
HUILE DE RICIN	Humain	Non classifié
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Cochon d'Inde	Non classifié
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)- SILANAMINE ET DE LA SILICE	Cochon d'Inde	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Bis(pentabromophényl)éthane	In Vitro	N'est pas mutagène
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	In Vitro	N'est pas mutagène
POLYPROPYLENE GLYCOL	In Vitro	N'est pas mutagène
PENTOXYDE D'ANTIMOINE	In Vitro	N'est pas mutagène
HUILE DE RICIN	In Vitro	N'est pas mutagène
HUILE DE RICIN	In vivo	N'est pas mutagène
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	In Vitro	N'est pas mutagène
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	In vivo	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)- SILANAMINE ET DE LA SILICE	In Vitro	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	Multiple espèces	Non-cancérogène

		animales .	
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Composants similaires	LOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5 000 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)-SILANAMINE ET DE LA SILICE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)-SILANAMINE ET DE LA SILICE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	28 jours
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	28 jours
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 250 mg/kg/jour	28 jours
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Bis(pentabromophényl)éth	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans	90 jours

ane					effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Bis(pentabromophényl)éthane	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	90 jours
PHTALATE DE DIUNDÉCYLE, RAMIFIÉ ET LINÉAIRE	Ingestion	foie	Non classifié	Composants similaires	Niveau sans effet nocif observé 2 086 mg/kg/jour	21 jours
HUILE DE RICIN	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 800 mg/kg/jour	13 semaines
HUILE DE RICIN	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 800 mg/kg/jour	13 semaines
HUILE DE RICIN	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 4 800 mg/kg/jour	13 semaines
HUILE DE RICIN	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 13 000 mg/kg/jour	13 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 470 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 115 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	la peau	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines

DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
DIPROPYLENEGLYCOL (OXYDIPROPANOL)	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 040 mg/kg/jour	105 semaines
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)-SILANAMINE ET DE LA SILICE	Inhalation	système respiratoire	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,035 mg/l	13 semaines
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)-SILANAMINE ET DE LA SILICE	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,035 mg/l	13 semaines
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)-SILANAMINE ET DE LA SILICE	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,035 mg/l	13 semaines
PRODUITS D'HYDROLYSE DE 1,1,1-TRIMETHYL-N-(TRIMETHYLSILYL)-SILANAMINE ET DE LA SILICE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	5 semaines

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Si aucune autre option d'élimination n'est offerte, placer le produit complètement durci ou polymérisé dans un site d'enfouissement conçu pour les déchets

industriels. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: *3 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	28-7666-2	**Numéro de la version :**	6.01
Date de parution :	2026/06/04	**Remplace la version datée de :**	2025/08/11

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode

d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca

Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2026, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	28-7650-6	**Numéro de la version :**	9.01
Date de parution :	2026/05/21	**Remplace la version datée de :**	2025/10/23

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit

Pâte ignifuge 2131 Scotchcast(MC) 3M(MC) -(Partie A)

Numéros d'identification de produit

LH-A024-2131-A LH-A027-2131-A LH-A063-2131-A LH-A065-2131-A LH-A100-1638-7
LH-A125-2131-A LH-A179-2131-A LH-A184-2131-A LH-A194-2131-A 80-6114-6840-8
80-6116-1242-7

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue

Électrique

Utilisation spécifique

Partie A pour resine électrique à deux composants

Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie:	Compagnie 3M Canada
Division:	Division des marchés des produits électriques
Adresse :	1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone :	(800) 364-3577
Site Web :	www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 2A :
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1.
Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement
Danger

Symboles :
Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes



Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une irritation oculaire grave. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer une irritation respiratoire.

Une exposition prolongée ou répétée cause des dommages aux organes: système respiratoire.

Mises en garde

Prévention :
Ne pas respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Utiliser seulement le produit en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et des dispositifs de protection pour les yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Consulter un médecin en cas de malaise. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
POLYMERE DE MDI, DE PPO ET DE POLYBUTADIENE HYDRIGENE	154517-54-1	35 - 45	α-Hydro-ω-hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)] polymères avec le polybutadiène terminé avec le groupe hydroxyle et le diisocyanate de méthylènediphényle
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	101-68-8	15 - 40 Secret Fabrication *	Benzène, 1,1-méthylène bis [4-isocyanato-
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	39310-05-9	10 - 30 Secret Fabrication *	Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène
PHTALATE DE DIUNDECYLE	3648-20-2	< 15	Phtalate de diundécyle
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	26447-40-5	1 - 5 Secret Fabrication *	1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	78-40-0	< 1.2	Phosphate de triéthyle

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Effets sur les organes cibles suite à une exposition prolongée ou répétée. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Les récipients fermés exposés à la chaleur peuvent exploser.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Cyanure d'hydrogène	Durant la combution
oxydes d'azote	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Verser une solution isocyanate décontaminante (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentre et de 2 % de détergent) sur le déversement et laisser agir pendant 10 minutes ou verser de l'eau sur le déversement et laisser agir pendant plus de 30 minutes. Couvrir avec un matériau absorbent. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Ne pas sceller le récipient pendant 48 heures pour éviter que la pression ne s'accumule. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas utiliser dans des espaces clos ni là où il y a très peu ou aucun mouvement de l'air. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou

émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Garder le contenant hermétiquement fermé pour prévenir la contamination du contenu avec l'eau ou l'air. Si l'on soupçonne une contamination, ne pas refermer le contenant. Protéger des rayons du soleil. Entreposer à l'écart de la chaleur; Entreposer à l'écart des bases fortes. Entreposer à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques. Stocker dans un endroit sec. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	78-40-0	AIHA	MPT:7.45 mg/m3(1 ppm)	

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules
Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
couleur	Paille pâle
Odeur	Piquant pétrole
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Ne s'applique pas*
Point d'ébullition	>=148,9 ºC
Point d'éclair :	>=148,9 ºC [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Vitesse d'évaporation :	*Pas de données disponibles*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Pas de données disponibles*
Limites d'explosivité (LSI)	*Pas de données disponibles*
pression de vapeur	*Pas de données disponibles*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	*Pas de données disponibles*
Densité relative	1,08 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Néant
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	741 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Pas de données disponibles*
Pourcentage de matières volatiles	*Pas de données disponibles*
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	10,5 g/l
Taille moyenne de particules	*Pas de données disponibles*
Masse volumique	*Pas de données disponibles*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*
Point de ramollissement	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette

section.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse peut se produire.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Bases fortes
Alcools
Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	**Condition**
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau :
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion :
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, l'essoufflement, l'oppression thoracique, la respiration sifflante, l'augmentation du rythme cardiaque, la cyanose (bleuissement de la peau), des expectorations, des changements au niveau

Information complémentaire:
Les personnes déjà sensibles aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée aux autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg
POLYMERE DE MDI, DE PPO ET DE POLYBUTADIENE HYDRIGENE	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
POLYMERE DE MDI, DE PPO ET DE POLYBUTADIENE HYDRIGENE	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	Rat	LD50 > 15 800 mg/kg
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	Dermale	Cochon d'Inde	LD50 > 21 400 mg/kg
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 8,8 mg/l
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	Ingestion	Rat	LD50 1 131 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	classification officiel	Irritant
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Données	Aucune irritation significative

	in Vitro	
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	classification officiel	Irritant
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	Lapin	Aucune irritation significative

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	classification officiel	Irritant grave
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	classification officiel	Irritant grave
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Lapin	irritant légère
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	classification officiel	Irritant grave
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	Lapin	Irritant grave

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Mouris	sensibilisant
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Mouris	sensibilisant
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Humain	Non classifié
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Mouris	sensibilisant
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	Mouris	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Humain	sensibilisant
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Humain	sensibilisant
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Humain	sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
PHTALATE DE DIUNDECYLE	In Vitro	N'est pas mutagène
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/jour	pendant la grossesse
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	LOAEL 500 mg/kg/jour	28 jours
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,004 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	classification officiel	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
PHOSPHATE DE TRIETHYLE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
DIISOCYANATE-4,4' DE DIPHÉNYLMÉTHANE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Homopolymère de 1,1'-méthylènebis[isocyanato]benzène	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 086 mg/kg/jour	21 jours
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	Système endocrinien	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif	28 jours

					observé 500 mg/kg/jour	
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	système immunitaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
PHTALATE DE DIUNDECYLE	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	28 jours
DIISOCYANATE DE METHYLENEDIPHENYLE	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines

Risque d'aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 2 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Classement des risques par le HMIS
Santé: *3 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques :** 0 **Protection personelle:** X - See PPE section.

Les cotes d’évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d’évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d’utilisation normales prévisibles et leur utilisation n’est pas destinée aux cas d’urgence. Les cotes d’évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d’une mise en œuvre complète d’un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l’American Coatings Association (ACA).

Groupe de document :	28-7650-6	**Numéro de la version :**	9.01
Date de parution :	2026/05/21	**Remplace la version datée de :**	2025/10/23

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N’OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S’Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D’ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l’utilisateur d’établir si le produit 3M convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue. Comme l’utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l’utilisation et l’application d’un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu’il évalue le produit 3M avant de déterminer s’il convient à l’usage auquel il le destine et à la méthode d’utilisation ou d’application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca